



Prix Jean Wertheimer 2011

Appel aux candidatures

Le Professeur Jean Wertheimer (1933 -1999) fut un pionnier dans le domaine de la psychiatrie de la personne âgée. En 1971, il fut appelé à l'université de Lausanne pour y occuper la première chaire de psychiatrie de la personne âgée en Suisse. Il contribua à mettre en place une psychiatrie de la personne âgée reconnue dans le monde entier. Par la suite, il fut président de la Geriatric Psychiatry Section de l'OMS.

En son honneur, la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Agée a créé un prix d'encouragement pour récompenser des travaux prestigieux, des projets novateurs majeurs ou des objectifs éthiques dans l'esprit de Jean Wertheimer dans le domaine de la psychiatrie de la personne âgée en Suisse. Ce prix sera décerné tous les deux ans, pour la première fois en 2011.

Les travaux et projets adéquats peuvent être envoyés d'ici fin novembre 2010 au Professeur Urs P. Mosimann, Universitäre Psychiatrische Dienste Bern, Universitätsklinik und Poliklinik für Psychiatrie, Murtenstrasse 21, 3010 Berne.

Règlement de concours

Objectif

Le prix récompense des travaux scientifiques de grande qualité et originalité dans la recherche de la psychiatrie de la personne âgée, des projets importants ou des objectifs éthiques. Les travaux soumis doivent se caractériser par leur aspect novateur et faire preuve d'une grande importance clinique.

Le prix Jean Wertheimer est attribué à une seule personne. La somme du prix s'élève à CHF 5'000. Le prix est remis au lauréat en personne lors de l'assemblée annuelle de la Société Suisse de Psychiatrie de la Personne Agée.

Jury

Le jury, qui est indépendant de la Société Suisse de Psychiatrie et de Psychothérapie de la Personne Agée, décide jusqu'à fin février 2011 à qui le prix sera attribué.

Il est présidé par le professeur Dr méd. Urs P. Mosimann, Berne, et comprend comme autres membres Dr méd. Michel Gaillard, Lausanne et Dr méd. Eva Krebs-Roubicek, Zurich.

Le jury est libre et indépendant dans toutes ses décisions. Les décisions ne peuvent pas être contestées, la voie juridique est exclue. Les travaux ou candidatures qui n'ont pas été ou qui ne peuvent pas être retenus sont renvoyés à l'expéditeur sans justification sans que cela implique un jugement positif ou négatif. L'attribution du prix peut être suspendue si les travaux soumis sont jugés insuffisants en qualité ou en quantité.

Soumission

Les travaux soumis doivent avoir été menés principalement en Suisse. Le lieu de travail de l'initiateur, de l'auteur principal ou du 'senior author' doit se trouver en Suisse au moment de la soumission. Le travail peut être présenté en allemand, français, italien ou anglais.

Les documents suivants doivent accompagner la candidature :

- Curriculum vitae et liste des publications
- Lettre d'accompagnement présentant la pertinence du travail soumis.
- Résumé du travail soumis d'une page A4 au maximum
- Travail original
- Le travail ne doit pas déjà avoir reçu un autre prix scientifique ou avoir été sélectionné en vue d'un tel prix. Des participations parallèles à plusieurs concours doivent être annoncées lors de la soumission.

Les candidatures au prix Jean Wertheimer 2011 doivent être envoyées par écrit jusqu'au 30 novembre 2010 à :

Prof. Dr méd. Urs P. Mosimann
Département de psychiatrie de la personne âgée
Universitäre Psychiatrische Dienste Bern
Universitätsklinik und Poliklinik für Psychiatrie
Murtenstrasse 21
Case postale 52
3010 Berne

Tél. 031 632 88 17, Fax 031 632 89 44
beatrice.gilgen@gef.be.ch